

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

28/07 J. RIES  
CRD  
DC

Direction générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature

Affaires européennes –  
Développement urbain - Logement

Paris, le 04 SEP. 2009

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 Août dernier, nous vous informions de la création d'un groupe support national, présidé par monsieur André Rossinot, chargé de réagir aux travaux du groupe européen Etats-Membres/Institutions sur le cadre de référence de la ville européenne durable et d'élaborer des propositions concrètes correspondant aux spécificités nationales en matière de développement urbain durable.

La réunion de lancement du groupe support national français se fera le :

**Mardi 22 Septembre 2009 de 10h00 à 13h00, 246 Bd Saint-Germain,  
Cabinet du ministre, salon 109**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion.

Merci d'adresser la confirmation de votre participation par e-mail avant le **Vendredi 18 Septembre** aux deux adresses e-mail conjointes ci-dessous :

[Jenny.Pankow@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Jenny.Pankow@developpement-durable.gouv.fr)  
[Catherine.Badie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Catherine.Badie@developpement-durable.gouv.fr)

Dans l'attente je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature

  
Jean-Marc MICHEL

Monsieur Roland RIES  
Président  
Groupement des autorités responsables  
des transports - GART  
22, rue de Palestro  
75002 Paris

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement durable et de la Mer  
Prévention des risques - Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature

Cadre de référence de la ville durable  
européenne

Groupe support national France

Réunion de lancement

22 septembre 2009

**Ordre du jour**

**-1- Introductions**

- Introduction par M. Jean-Marc Michel, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature :

« Historique de la démarche sur la ville durable européenne »  
(charte de Leipzig, processus de Marseille)

- Introduction par M. André Rossinot, ancien ministre, président du groupe support national :

« Enjeu pour les villes et agglomérations françaises des travaux européens sur le cadre de référence de la ville durable »

- Tour de table

**-2- Le cadre de référence de la ville durable : pour qui/ pourquoi / comment**

Débat animé par A Rossinot : enjeux/ finalités / apports

**- 3 - Objectifs et modalités de travail pour le groupe support**

Débat animé par A Rossinot :

Modalités de travail proposées  
Calendrier et Echéances

**- 4 - Synthèse - Conclusions**

**Présent  
pour  
l'avenir**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale  
de l'aménagement,  
du logement et  
de la nature



Paris, le 10 AOUT 2009

28866 M. Dies  
CHD  
DC

Monsieur le Président,

Lors de la réunion informelle des ministres en charge du développement urbain qui s'est tenue à Marseille le 25 Novembre 2008 lors de la présidence française de l'Union européenne, les ministres ont donné leur accord pour la création d'un groupe de travail européen sur l'élaboration d'un cadre de référence de la ville durable.

Ce groupe de travail composé de 23 représentants d'Etats-Membres et d'Institutions européennes a été constitué sous le pilotage de ma direction générale et a commencé ses travaux les 20 et 21 avril dernier.

Le dispositif général prévoit que chaque Etat participant à ce groupe crée un groupe d'appui national composé de représentants des principales associations de collectivités locales, de réseaux de professionnels, d'ONG et de représentants de la société civile.

Pour la France, Monsieur André Rossinot a bien voulu accepter de présider ce groupe.

La mission du groupe d'appui national est détaillée en annexe : il sera chargé de réagir aux travaux du groupe européen Etats- Membres/Institutions et d'élaborer des propositions concrètes correspondant aux spécificités nationales en matière de développement urbain durable.

Les travaux du groupe d'appui national devront s'articuler avec ceux du groupe Etats-Membres/Institutions dans un processus itératif dont la durée prévue est de neuf mois, la restitution globale des travaux sur le cadre de référence devant se faire sous présidence espagnole lors de la réunion informelle des ministres européens en charge du développement urbain prévue les 21 et 22 juin 2010.

Monsieur RIES  
Président  
Groupement des autorités responsables  
des transports - GART  
22, rue de Palestro  
75002 Paris

Présent  
pour  
l'avenir

Pour votre information, un groupe de travail « villes », animé par la ville de Leipzig et auquel participe notamment Rennes - métropole a été mis en place dans le cadre du programme européen Urbact.

Le Président Rossinot et moi-même serions très honorés de votre participation au groupe d'appui national dont la première réunion se tiendra le 22 septembre 2009 de 10 heures à 13 heures.

Le lieu et l'ordre du jour de la réunion vous seront transmis ultérieurement.

Dans l'attente je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

L'Adjoint au Directeur Général  
de l'Aménagement, du Logement  
et de la Nature

Daniel BOULNOIS

## Groupes de travail sur le cadre de référence de la ville européenne durable

### GROUPE d'APPUI NATIONAL - FRANCE

#### Préambule : Contexte général

Suite à la charte de Leipzig signée en 2007 sous présidence allemande, les ministres réunis à Marseille sous présidence française ont validé le principe d'élaboration d'un cadre de référence européen de la ville durable en déclinaison (et le cas échéant élargissement) de la charte de Leipzig.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable s'est engagé pour porter la maîtrise d'ouvrage du projet jusqu'au printemps 2010 où une maquette du projet sera présentée aux ministres dans le cadre de la présidence espagnole.

Le dispositif de production technique mis en place est le suivant :

- un groupe de travail technique (rassemblant une vingtaine de pays membres, la commission, les eurocités, URBACT, la DGALN, la DIV) en charge de la production de la maquette du cadre de référence et qui se réunit tous les deux mois (groupe MSI)
- une mission d'expertise confiée au CERTU/ CETE (comparaison de référentiels, mise en forme du cadre de référence, recherche de réalisations exemplaires...) et une mission d'animation/conduite de projet confiée au cabinet CAP GEMINI

Dans chaque pays

- un groupe support national rassemblant les associations de collectivités et professionnels et chargé d'organiser l'information, les contributions et de faire des propositions pour la mise en œuvre nationale. Il est prévu qu'il se réunisse environ une fois par trimestre.

Le calendrier est le suivant :

- formalisation de la maquette pour avril 2010
- réunions du groupe MSI en Avril Juin Aout Octobre Décembre Février et final en Mars/ Avril
- réunions du groupe support français Septembre / Novembre ou Décembre 2009 / Fev ou Mars 2010 ( à discuter avec le Ministère)

Les instances de validation sont un « steering committee » rassemblant les pays assurant la présidence durant la période de préparation l'Urban Development Group (UDG) et enfin la réunion des ministres ( voir présentation powerpoint).

Un groupe de travail URBACT rassemblant huit villes / agglomérations et chargé de « tester la mise en œuvre » du cadre de référence » (lead partner : Leipzig + Rennes et autres villes)

#### -I- Rôle du groupe d'appui national

La mission du groupe d'appui national est :

- de réagir aux travaux du groupe européen Etats-Membres/Institutions (MS/I)
- de hiérarchiser les propositions du groupe européen en fonction des attentes et des contraintes des acteurs de la ville
- d'élaborer des propositions concrètes correspondant aux spécificités nationales en matière de développement urbain durable

- d'être le relais de la société civile , de réseaux non seulement de collectivités locales mais aussi réseaux de professionnels, ONG etc
- d'alimenter la contribution des représentants français au groupe MS/I

Les travaux du groupe d'appui national devront s'articuler avec ceux du groupe Etats-Membres/Institutions dans un processus itératif.

Ce groupe a un rôle majeur à jouer dans le plan « ville durable », en assurant le relais des réflexions menées au niveau français vers le niveau européen et en contribuant à alimenter les « bonnes pratiques » à mettre en œuvre.

## II- Composition du groupe d'appui national

Le groupe est composé de membres permanents et peut être appuyé par des experts choisis *intuitu personae* en fonction des thèmes concernés par le cadre de référence.

La composition proposée est la suivante :

Présidence du groupe : André Rossinot

Rapporteur du groupe : Brigitte Bariol, directrice générale de l'agence d'urbanisme de St-Etienne- EPURES (sous réserve d'acceptation)

Secrétariat du groupe : DGALN

Membres du groupe :

Parlement

Associations d'élus

Administrations

Etablissements publics

associations professionnelles : architectes, urbanistes, géomètres-experts, paysagistes....

ONG

Personnes qualifiées extérieures, invitées selon les thèmes.

Compte tenu du contexte découlant des travaux de la présidence française et de l'obligation de résultats à un an, les membres et experts ont une obligation morale de présence et de production au sein du groupe.

## III- Principaux axes de réflexion et méthodologie

III-1 Les objectifs fixés aux groupes de travail Etats-Membres /Institutions et villes/URBACT concernent l'élaboration d'un référentiel de la ville durable européenne et plus particulièrement :

- la recherche de critères et de méthodes communs pour établir et mettre en œuvre un nouveau modèle de référence européen de la ville durable dans un contexte de crise financière et économique,
- l'inventaire et l'analyse de référentiels existants à travers l'élaboration d'une grille de lecture commune,
- la recherche d'exemples transposables à travers les tests menés notamment dans le groupe villes URBACT.

III-2 La contribution du groupe d'appui pourrait s'articuler autour de deux axes :

- analyse des problématiques spécifiques nationales et locales sur les principaux axes thématiques relatifs à la ville durable, par exemple à partir des dix axes principaux qui structurent les politiques urbaines identifiés par le groupe de travail Etats-Membres/Institutions européennes :

axe 1 : promouvoir l'usage des démarches intégrées de développement urbain

axe 2 : créer et maintenir des espaces publics de qualité

axe 3 : moderniser les réseaux d'infrastructure et améliorer l'efficacité énergétique

axe 4 : mettre en place des politiques proactives d'innovation et d'enseignement / des politiques proactives d'innovation et d'éducation pour les jeunes

axe 5 : poursuivre les stratégies d'amélioration de l'environnement

axe 6 : renforcer l'économie locale et le marché local de l'emploi

axe 7 : promouvoir des transports urbains efficaces et abordables

axe 8 : lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

axe 9 : favoriser la nature en ville

axe 10 : préserver les ressources naturelles

ainsi que de 23 thèmes (leviers des politiques urbaines).

- échange sur les outils et référentiels existants tant au niveau des collectivités françaises qu'au niveau européen.

#### **-IV- Rythme de travail du groupe**

Le groupe sera installé le 22 septembre 2009 et travaille sur la base d'une réunion trimestrielle d'Octobre 2009 à avril 2010 (fin des travaux du groupe MS/T) ; ses travaux pourraient être éventuellement prolongés jusqu'à fin 2010 (notamment dans la perspective de du forum des acteurs de la ville envisagé par la présidence belge).

Entre temps l'élaboration et la correction des différentes versions de documents circulent grâce au site collaboratif [www.rfsustainablecities](http://www.rfsustainablecities) auquel ont accès les membres du groupe.

# Panorama of the different working groups involved in the sustainable cities reference framework

